

MINISTERE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

==-----==

CABINET

==-----==

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

====

ALLOCUTION

DE MADAME **ARLETTE SOUDAN-NONAUT**, MINISTRE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA
JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Brazzaville le 22 mai 2019

Mesdames et Messieurs ;

Chers compatriotes ;

La communauté internationale célèbre le 22 mai de chaque année, la journée internationale de la diversité biologique portée par la Convention du même nom, entrée en vigueur le 29 décembre 1993 et qui rassemble 196 Parties. Elle a été ratifiée le 30 octobre 1996 par la République du Congo, notre pays.

Bénéficiant d'une médiatisation insuffisante, comparativement à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, la Convention sur la Diversité Biologique, est aussi importante pour l'humanité en raison de la place de la biodiversité dans notre alimentation, notre santé, nos habitats, l'économie des Etats et la vie des populations locales et autochtones.

Cette année les Nations Unies ont choisi pour thème : « ***Notre biodiversité, notre nourriture, notre santé*** ».

Ce thème nous interpelle à plus d'un titre car il nous rappelle combien la biodiversité est essentielle à la vie humaine.

La diversité biologique qui conditionne notre existence sur terre, est un écosystème complexe et dynamique à l'origine des plantes et animaux qui forment l'essentiel de nos moyens de subsistance.

Pour ce qui est du rapport à notre santé, il sied de noter que de tous temps les hommes ont utilisé des plantes pour se soigner et que de nos

jours, près de 80% de la population mondiale a recours à des remèdes basés sur des espèces sauvages. De même un grand nombre des médicaments sont issus de substances naturelles ou synthétisées à partir des produits naturels.

Mesdames et messieurs,

Chers compatriotes,

La vie humaine vous l'aurez compris est intimement liée à la biodiversité. Son maintien n'est pas une lubie des pays riches ou d'amoureux de la nature. Elle est le garant de notre bien-être et un facteur majeur de stabilité de nos sociétés.

Si la biodiversité est si importante pour notre vie, que faisons-nous pour la protéger ? Malgré l'existence d'une convention dédiée à cette cause le constat est hélas alarmant. La biodiversité mondiale est en train de s'effondrer.

Selon le dernier rapport de la Plateforme Scientifique Mondiale sur la Biodiversité (IPBES), près d'un million d'espèces animales et végétales, - soit une sur huit - sont menacés d'extinction à brève échéance de la surface de la terre ou du fond des océans et le responsable de cette disparition sans précédent dans l'histoire c'est l'homme, c'est-à-dire vous et nous.

Les causes de cette hécatombe qui menace la fertilité des sols et la productivité des océans, donc notre sécurité alimentaire et notre santé sont connues, il s'agit de la déforestation, de la destruction des habitats sauvages, de l'utilisation massive des pesticides, de la dégradation des sols, du braconnage, de la surpêche, des déchets plastiques, de

l'urbanisation effrénée, des espèces envahissantes apportées par nos échanges et bien sûr du réchauffement climatique.

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

La disparition progressive de la biodiversité a déjà des conséquences sur notre bien-être. La rareté de certains produits de consommation courants qui hier abondaient sur nos marchés doit nous interpeller.

Pourtant, la perte de la biodiversité n'est pas une fatalité et éviter le pire est encore possible. Dans notre Pays beaucoup d'efforts ont été consentis sur le plan politique, institutionnel et opérationnel pour préserver notre riche patrimoine naturel.

Les 17 aires protégées couvrant près de 13% du territoire national et notre taux de déforestation de 0,05%, parmi les plus faibles au monde, illustrent à suffisance cette volonté incarnée par **Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat.

Nous devons cependant redoubler d'efforts dans nos actions et développer des synergies avec les autres pays du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique au monde qui renferme 10% de la biodiversité mondiale. 10%, c'est dire si notre responsabilité est planétaire.

C'est à cette fin que la Commission Climat du Bassin du Congo a été créée, fruit de la coopération régionale pour concilier la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité et le

développement économique à travers notamment, l'économie des aires protégées, l'économie des parcs zoologiques, l'économie des jardins botaniques et l'économie de reboisement, autant de potentialités encore sous exploitées.

26 ans après la mise en œuvre de la Convention, force est de constater que peu d'avancées ont été obtenues dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Il est évident que si nous ne changeons pas de paradigme, nous allons compromettre notre avenir et celui de nos enfants.

La responsabilité est donc collective : Gouvernement, Parlementaires, Secteur Privé, collectivités locales, Société Civile et populations.

Et cela d'autant que la place des secteurs concernés par la valorisation de la biodiversité dans notre PND, et donc susceptibles d'être impactés par son déclin, est primordiale : agriculture, élevage, pêche, tourisme. Les défis sont donc à la hauteur des périls, car ce sont les forêts qui luttent contre les érosions, ces sont les mangroves qui assurent la protection du littoral, ce sont les sols qui abritent et filtrent les eaux.

Si nous ne voulons être les spectateurs passifs de la dégringolade du vivant sur terre, le temps du déni est révolu. Voici venu celui de l'action. ici et maintenant

Je vous remercie